



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP GIVORS
SAID GIVORS RHONE SUD
1 RUE JACQUES PREVERT
69701 GIVORS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 19 88 165 344 270
Déclarant 2 (C) : 12 67 075 185 096
Référence de l'avis : 22 69 A456336 44
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

284 RTE DU LARGE
69440 ST LAURENT D AGNY
Numéro FIP : 690 14 28 9583679789 4 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 69061

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP GIVORS
SAID GIVORS RHONE SUD
1 RUE JACQUES PREVERT
BOITE POSTALE 30
69701 GIVORS CEDEX

CHARVOLIN SOPHIE JOSEPHINE MARIE
OU CHARVOLIN REMI
284 RTE DU LARGE
69440 ST LAURENT D AGNY

Somme qui vous est remboursée

878,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1382 5002 000X XXXX XXX3 944
Identifiant de la banque : CEPAFRPP382
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 57 154
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 19 88 165 344 270

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BRESSON

Déclarant 2 - Nom de naissance : CHARVOLIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Autres revenus imposables.....		14712	48787	
Total des salaires et assimilés ²		14712	48787	
Déduction 10% ou frais réels.....	-	1471	- 4879	
Salaires, pensions, rentes nets.....		13241	43908	57149
Revenu brut global.....				57149
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....		Taux	12,8%	Montant
Revenus au taux forfaitaire.....				5
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				2912
Impôt avant réductions d'impôt.....				2912
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2		2	
Montant de la réduction d'impôt.....				336
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 336
Impôt proportionnel.....				+ 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				2577
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				2577
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 3455
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :				- 878
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				878
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence ²⁵.....

57154

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

5

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1	Déclar. 2
16062	16332

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973	3973
------	------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052	+ 4322
--------	--------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114	+ 4391
--------	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253	= 16800
---------	---------

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401